

POUR VOTRE COMMUNE, SES HABITANTS ET SES VISITEURS PENSEZ À LA DÉMARCHE VILLES ET VILLAGES FLEURIS

ACCUEIL

Ambiance, identité, découverte, événements



LIEN SOCIAL

Animation, insertion, convivialité, partage



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Espaces naturels, mode de gestion, biodiversité



POURQUOI INSCRIRE VOTRE COMMUNE AU CONCOURS DES VILLES, VILLAGES ET MAISONS FLEURIS ?

► POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET L'IMAGE DE VOTRE COMMUNE

Amélioration de l'image véhiculée par la commune = évolution du regard des habitants et visiteurs du territoire

► POUR DÉVELOPPER VOTRE ÉCONOMIE LOCALE

Capacité à attirer les entreprises sur la commune = développement économique du territoire

► POUR FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

Lever de mobilisation des acteurs du territoire = partage d'un objectif de valorisation

► POUR AGIR EN FAVEUR DE L'ÉCOLOGIE

Réflexion sur la stratégie en matière de préservation de l'environnement et sur les enjeux du changement climatique = adoption de modes de gestion, de consommation et de production responsables



A QUEL(S) CONCOURS POUVEZ- VOUS VOUS INSCRIRE ?

► LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL

Récompensé par le prix d'excellence du jury. Il est attribué aux communes pouvant accéder à la première fleur selon les critères du jury. Ces communes seront visitées par le jury régional l'année suivante pour l'obtention de leur 1ère fleur

► LE PRIX DU PATRIMOINE ARBORÉ

Il distingue les communes soucieuses de développer leur patrimoine arboré, de le préserver, et de prévoir son renouvellement. La connaissance du patrimoine arboré, le mode de gestion et la cohérence des projets d'aménagement sont observés.

► LE PRIX DES JARDINS COLLECTIFS

Ce prix récompense les initiatives en faveur du jardinage participatif et pédagogique. Il peut s'agir de jardins partagés, familiaux, pédagogiques, ouvriers, d'insertion, de lieux hybrides, etc. Limité à 1 candidat par commune.

► LE PRIX DE L'ENFANCE

Attribué aux communes ayant inscrit des écoles, associations ou toutes autres structures travaillant avec des enfants. Le prix valorise les démarches participatives et pédagogiques ainsi que les aménagements d'espaces plus agréables à vivre tels que les cours oasis.

► LE PRIX DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

Valorise les actions en faveur de la biodiversité et de la protection des ressources naturelles, qu'il s'agisse de préservation des habitats naturels, de taille raisonnée, de création de prairies, de friches, actions en faveur des pollinisateurs sauvages, etc. La commune peut présenter une démarche globale ou une action spécifique. La cohérence du projet sera observée.

► LE PRIX DES CIMETIÈRES AU NATUREL

Ce prix récompense les communes engagées dans une démarche de végétalisation des cimetières, en adoptant une gestion plus naturelle et mettant en place des actions en faveur de la biodiversité.

Suite aux visites des communes, les membres du jury pourront également attribuer différents prix pour récompenser : le fleurissement durable, l'animation, l'équipe.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



LES ÉTAPES DE VOTRE INSCRIPTION AU CONCOURS

1. Si vous souhaitez vous impliquer pour votre commune à travers la participation à cette démarche, vous avez jusqu'au **jeudi 22 mai 2025** pour vous inscrire via le [formulaire d'inscription](#). Il doit être soigneusement complété afin d'assurer votre inscription au concours VVF dans les meilleures conditions. En cas d'inscription au concours départemental, vous êtes invité à prendre régulièrement des photos du travail effectué au fil des saisons afin que le jury puisse avoir une vision de votre action dans la durée
2. Fin mai, vous recevrez la date de passage du jury dans votre commune. Vous serez alors invité à nous retourner le dossier de présentation comportant notamment des photos.
3. La visite du jury se fera à partir de mi-juin.

Contact

Pour toute question concernant le label :
Val d'Oise Tourisme - Félicie Bellêtre
07 88 62 97 95
f.belletre@valdoise-tourisme.com

